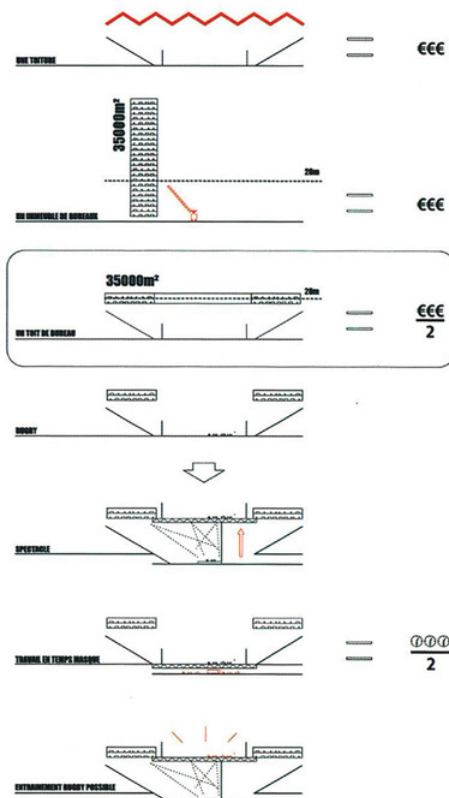


GUIDE

> INNOVATION

^ Le stade sur son site, à Nanterre. Ce projet de l'agence Colboc-Franzen et associés faisait partie des vingt-sept propositions pour l'Arena 92, concours d'équipement multi-activité remporté par Christian de Portzamparc.

v Schéma décrivant le fonctionnement de l'Arena, qui comprend une salle de spectacle, un stade de rugby et 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux.



## ARÈNE TRANSFORMISTE

par Olivier Namias

Pelouse ou grill sportif ? Digne héritier des architectures mobiles de Prouvé ou des constructivistes, le projet d'Arena de l'agence Colboc-Franzen apporte une réponse inédite au problème de changement d'emploi des enceintes multifonctionnelles.

Un stade de rugby, une salle de spectacle et des bureaux : c'est le programme de l'Arena – terme générique désignant une enceinte polyvalente – de Nanterre. La commune limitrophe de la Défense doit ouvrir en 2014 un équipement de cette catégorie. Il pourra accueillir trente mille personnes en configuration sport et jusqu'à quarante mille en configuration salle de spectacle, ce qui en fera la plus grande salle de France. Concourant avec GTM Vinci, Christian de Portzamparc a été déclaré lauréat de la consultation en février dernier, l'emportant sur trois autres finalistes (Wilmotte, AIA-Buffi, Marc Mimram).

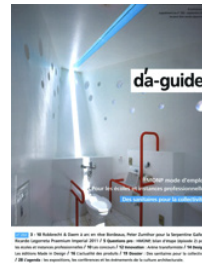
L'agence Colboc-Franzen et associés avait participé à une première phase du concours, ouverte à vingt-sept équipes. Sa proposition répondait de manière originale à ce programme hybride aux exigences contradictoires : le terrain de sport doit être ouvert, tandis que la salle de spectacle, source de nuisances sonores, doit être isolée phoniquement du reste du quartier. D'autres problèmes viennent de la transformation de la surface de jeu en salle de concerts. À Nanterre, la Fédération de rugby avait autorisé la mise en œuvre d'une pelouse synthétique, ce qui limitait les problèmes d'entretien de la pelouse mais pas ceux de sa maintenance. L'installation de la pelouse, stockée sous forme de rouleaux durant les périodes de spectacles, nécessite une préparation parfaite du sol. La tâche des concepteurs était compliquée par l'ajout de bureaux au programme, sur un terrain de taille limitée, contraint par la présence en sous-sol d'importantes infrastructures de transport : autoroutes, raquette de retournement de la ligne 1, puits de ventilation de tunnels, etc.

L'intégration de trente mille mètres carrés de bureaux à un stade de rugby avait pu mettre certains concurrents dans l'embarras : les bureaux ont été placés tantôt en bout de parcelle, tantôt en périphérie de l'équipement, ou encore en toiture. L'agence Colboc-Franzen avait pris ce dernier parti. Une nappe couronnant l'équipement rassemblait les surfaces demandées ; elle se calait dans un volume parallélépipédique limité en hauteur par la contrainte des normes IGH – le dernier plancher ne dépassait pas la cote de vingt-huit mètres par rapport au sol – et reposait sur quatre piles d'angle. Cette forme simple avait le mérite de générer une certaine urbanité, réglée sur la trame urbaine des terrasses voisines. Le volume du stade régularisait la parcelle, laissant une bande de terrain trapézoïdale au bénéfice d'un parvis profitant à une tour programmée sur le site voisin.

Mais le point fort du projet était le dispositif qui assurait la transformation du terrain de sport en salle de spectacle. La pelouse, naturelle et non synthétique, aurait été placée sur une résille tridimensionnelle formant un plateau mobile, se soulevant lors des spectacles jusqu'au niveau du plancher bas des bureaux. Le plateau faisait office de tampon acoustique et de grill technique, et permettait de transformer le programme sans toucher à la pelouse. Le dessin des façades valorisait cette mécanique gigantesque : le mouvement des contrepois aidant au levage de la pelouse pouvait être visualisé à travers les vitrages.

Ce dispositif inédit et audacieux ne serait-il que le délire sans lendemain d'une jeune agence d'architecture ? Un procédé similaire aurait été déjà expérimenté dans deux stades aux États-Unis, et le système n'est pas fondamentalement différent de celui qui équipe certains ponts mobiles. La proposition fera peut-être surface à l'occasion de prochains concours : les maîtres d'ouvrage qui oseront édifier un tel équipement réaliseront à leur manière un bel exploit sportif... ■

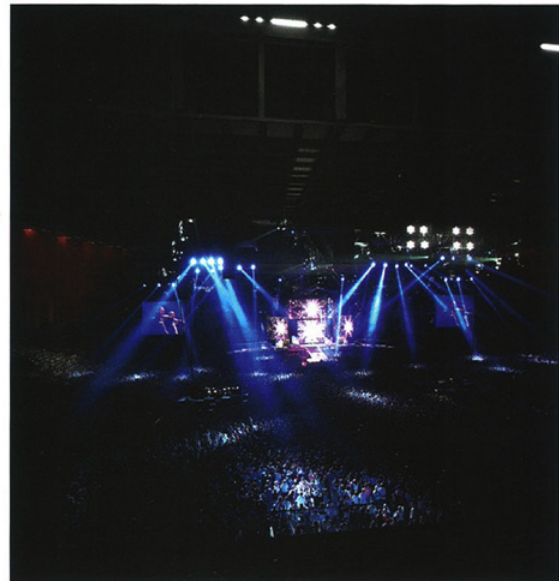
[ Maître d'ouvrage : Ovalto Investissement Racing Arena – Maîtres d'œuvre : CFA, Benjamin Colboc, Manuela Franzen, Arnaud Sachet – Équipe : Grégory Frisson, Yann Legouis, Selim Zaoui. Programme : stade de 32 000 places convertible en salle de spectacle de 40 000 places, centre des médias, restaurants, centre sportif, 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux destinés à la location – Surface : 114 325 m<sup>2</sup> Shon – Coût : 205 millions d'euros HT – Concours : juin 2010 ]



^ Vue du stade en configuration sport.



^ Le treillis supportant la toiture se soulève pour faire passer l'équipement en configuration spectacle. Le complexe portant la pelouse sert de tampon acoustique.



^ Vue du stade en configuration salle de spectacle.

© Photos Agence Colboac-Franzen et associés